



Lettre **D**iplomatie & **D**éfense

N°16 janvier 2022

Sommaire

Editorial	p.1
Diplomatie.....	p.3
Les télégrammes.....	p.5
Défense.....	p.9

Editorial

Chers Collègues, membres de la Délégation française du Groupe ID au Parlement européen,

Chers amis,

Je suis heureux de vous adresser ici la lettre de Défense et d'Intelligence Sécuritaire que publie la délégation française du groupe Identité et Démocratie au Parlement européen. Cette lettre mensuelle fait le point sur l'actualité mondiale de la Défense et les grands sujets de sécurité du moment, notamment à travers l'industrie de l'armement et l'état des conflits.

La première lettre de l'année 2022 nous présente une analyse précise et surtout inquiétante des positions de la nouvelle coalition allemande en matière d'industrie de Défense. Nous avons réalisé un panorama de la situation de la Roumanie et l'industrie des drones en Turquie et nous revenons sur les conséquences pour les industries de défense de la « taxonomie », cette machine inventée par la Commission européenne dans le cadre du Green Deal pour imposer un agenda écologique destructeur.

Pour ma part, je souhaiterais revenir sur la « boussole stratégique » que le Haut représentant, Josep Borrell, est venu présenter à la Commission Sécurité Défense (SEDE) du Parlement européen, le mardi 24 janvier 2022. Cette « boussole stratégique » est supposée marquer un nouvel âge de la coopération de Défense européenne. Elle s'inscrit dans le projet de renforcement des capacités de l'Union européenne dans les domaines stratégiques et sécuritaires. La présentation qui en est faite est celle d'un outil mis à la disposition des institutions européennes et des Etats membres, un outil jouant le rôle d'une boussole ; indiquer le Nord, quelles que soient les circonstances extérieures, et quelle que soit la route suivie par le pilote. Pourquoi pas ? J'ai interpellé le Haut représentant sur quelques détails qui interrogent. Est-ce que l'établissement de cette boussole stratégique suppose que l'Union se dote de services de renseignement en propre ? Est-ce que les Etats-Unis d'Amérique ont bien demandé un droit de regard sur cette boussole stratégique, s'ingérant ainsi dans les affaires intérieures de l'Union ? Jusqu'où cette boussole stratégique s'imposera-t-elle aux décisions des Etats membres en matière de Défense, par exemple de format des armées, de destination des systèmes d'armes, de préparation stratégique et tactique ? Dans ce cadre, la Commission européenne entend-elle jouer un rôle de facilitateur coordinateur, ou bien de régulateur voire de maître d'ouvrage ? Faut-il lier ce projet aux étonnantes déclarations du Haut représentant, qui a déclaré que son rôle était de préparer « l'identité future de l'Europe » ?

Ces questions n'ont reçu qu'une réponse convenue ; tout est dans les traités, et tout est légitime puisque le Conseil l'a agréé. A dire vrai, la question est ailleurs. Une boussole indique le Nord. Elle est insensible aux influences, aux idéologies, aux beaux principes. Et la force de l'Europe tient toute entière dans ce principe énoncé par Machiavel ; s'en tenir à la « verita effettiva de la cosa », la vérité effective de la chose, pas à ce que les Anciens en ont dit, pas à ce que la Bible en dit, pas à ce que les idées reçues en disent. C'est toute l'inquiétude qu'il faut nourrir au sujet de cette boussole stratégique. Au moment où la folie du « woke » réécrit l'histoire aux Etats-Unis, où l'OTAN multiplie les provocations inutiles pour justifier de son existence, au moment où les propagandes décident du bien et du mal, et prétendent remplacer le suffrage universel par les Cours et les Commissions, et le libre choix des peuples par les idéologies dominantes, le risque est grand que la boussole soit faussée. Le risque est grand qu'elle serve les intérêts de puissances qui ne sont pas d'Europe, et qui ne servent pas l'Europe. Plus grand encore qu'elle entraîne l'Europe dans des guerres qui ne sont pas les siennes, au nom d'intérêts qui ne sont pas les siens. Nous serons vigilants, dans cette Lettre, à surveiller et prévenir toute dérive qui encore une fois, abaisserait les Nations sans grandir l'Europe.

Hervé Juvin

Député européen membre du Groupe Identité et Démocratie
Membre de la sous-commission sécurité et défense (SEDE)

Diplomatie

Le dossier

Comment s'élabore la diplomatie allemande : personnalités et centres de pouvoir

Si le gouvernement est coordonné par **Wolfgang Schmidt**, à la fois secrétaire-général de la Chancellerie et du gouvernement par extension, déjà présent aux Finances quand **M. Scholz** en était ministre, le Chancelier est conseillé par deux personnes-clés¹ qui maintiennent le poids de la Chancellerie dans l'élaboration des AE et de la défense au sein du gouvernement fédéral :

1. **M. Jörg Kukies** fait fonction à la fois de conseiller sur l'économie et sur les questions européennes. *Sherpa* au sens français du terme, conseiller très proche du Chancelier, il a été secrétaire d'Etat parlementaire au ministère des Finances de 2018 à 2021, après avoir été chez **Goldman Sachs** de 2011 à 2018 (vente de produits dérivés de 2011 à 2014 ; co-Président de la filiale allemande ensuite). Le cumul des trois fonctions, assez rare², illustre la dextérité reconnue du conseiller sur l'ensemble des grands sujets économiques et financiers mondiaux.

Il sera également (4^{ème} fonction ?) le point de contact des entreprises allemandes ou étrangères à la Chancellerie et conseil sur la stratégie générale du gouvernement fédéral dans les évolutions capitalistiques des entreprises allemandes.

Les Verts, notamment leur nouveau conseiller économique, **M. Gerhard Schick**, estiment (en privé) que cette nomination est une erreur et illustre la proximité entre régulateur et monde financier.

2. Le choix de **Jens Plötner** comme conseiller diplomatique et de défense, est logique : ancien directeur politique aux Affaires étrangères, diplomate de carrière, il a géré plusieurs crises : printemps arabe (comme Ambassadeur en Tunisie de 2012 à fin 2014), crise grecque (ambassadeur à Athènes de 2017 à 2019) ; très politique, il a été porte-parole de son ministère d'abord sur le Proche-Orient puis sur l'ensemble des sujets en 2009, directeur de cabinet de l'actuel Président de la République et à l'époque ministre des AE, **M. Frank-Walter Steinmeier** (2014-2017) avant de devenir directeur politique aux AE.

Politique, proche à la fois du Chancelier et du Président à qui il doit l'accélération de sa carrière, il devrait hériter d'un poste influent car **Christoph Heusgen**, son

¹ Tous deux ont en commun d'avoir à peu près le même âge : 55 pour **Plötner**, 54 pour **Kukies** et d'avoir étudié en France : 1989-1993 (Bordeaux et IEP Paris) pour **Plötner** et 1990-1994 (Sorbonne) pour **Kukies**.

² Mme **Merkel** a toujours eu deux conseillers distincts, plus récemment **Uwe Corsepius** était responsable de l'Europe et **Lars-Hendrik Röller**, des finances et de l'économie. **Röller** était également le *sherpa* de la chancellerie, qui a préparé pour elle les sommets internationaux du G7 et du G20. **Kukies** assumera désormais les trois tâches pour **M. Scholz** : conseiller européen, conseiller économique et *sherpa*.

prédécesseur, en avait fait l'endroit d'élaboration de la politique étrangère et de sécurité allemande.

3. Face à ces deux poids lourds, l'équipe de Mme **Baerbock** aura du mal à équilibrer le dialogue en sa faveur ; d'abord sur le fond car la Chancellerie pratique une politique pragmatique entre Occident et Chine, Russie et Etats-Unis, alors que la ministre des AE développe sa politique des valeurs, proche de celle de son homologue, M. **Blinken**. Sur les hommes ensuite : la nomination de la diplomate **Tjorven Bellmann**, nouveau directeur politique à l'*Auswärtiges Amt*, ne parviendra pas à compenser les deux poids lourds de la Chancellerie. Spécialiste du Proche-Orient (elle a été en poste à Tel-Aviv pour la Commission européenne où elle a connu l'actuel secrétaire d'Etat parlementaire aux AE, M. **Andreas Michelis**, ambassadeur allemand en Israël, avant de rejoindre les AE et de partir ensuite...en Iran comme conseiller politique et presse) ; elle est également une spécialiste de la presse (en poste à la direction de la communication), puis tardivement des questions de défense et de sécurité (conseillère, puis directrice-adjointe puis directrice de la direction de la sécurité et de l'OTAN aux AE de 2017 à 2021).

Proche de M. **Ischinger**, maître à penser de la diplomatie allemande, bien que retraité, elle a suivi de près les crises ukrainiennes et les négociations avec l'Iran et se situe sur une ligne très proche des Etats-Unis dans ces deux cas.

Face à ce dispositif, la Défense pèse peu en propre : Mme **Lambrecht** n'a pas le poids politique comparable à Mme **Baerbock**, incarnation de la ligne éthique des Verts, ni le personnel influent dont dispose M. **Scholz**. La continuité étant à de rares exceptions près, la règle à la Défense, les questions d'importance se régleront donc entre la Chancellerie, les Finances, les AE et la Commission du Budget du *Bundestag*.

Les télégrammes

N°1 – Allemagne : désaccords stratégiques entre Verts et F.D.P

Si le mois de décembre a été celui de la concorde entre partenaires de l'*Ampel-Koalition*, celui de janvier aura vu les premières dissensions. Trois dossiers l'ont illustré :

1. **Le dossier de la mission nucléaire de l'OTAN** ; si Mme **Baerbock** s'en tient à la lettre du contrat de coalition – une étude minutieuse du sujet épineux pour un parti pacifiste et anti-nucléaire -, la *F.D.P*, elle, a clairement fait son choix : le *F-35*, seul avion d'armes à être certifié pour emporter la future bombe nucléaire *B-61-12* ;
2. **La taxonomie appliquée à l'industrie d'armement**. Le groupe parlementaire des verts, co-dirigée par Mme **Lisa Pauls** refuse que l'industrie d'armement dispose d'un label ; la raison est idéologique (l'armement ne peut être « social ») et pratique (l'investissement dans l'armement ne peut être encouragé) ; côté de la *F.D.P*, M. **Alexandre Müller**, porte-parole du Groupe pour les questions de Défense et qui peut compter sur l'appui de la Présidente de la Commission de Défense, Mme **Strack-Zimmermann**, une proche de **Lindner**, défend l'idée que l'industrie d'armement ne peut en être exclue ;
3. **Les exportations d'armement et notamment vers l'Ukraine**. Si M. **Habeck** avait défendu durant la campagne électorale l'idée d'exporter des armes défensives allemandes en Ukraine, la direction des verts l'avait ramené sur la ligne du parti : aucune exportation d'armement vers les zones de guerre. Cette position est toujours défendue, une fois arrivé au pouvoir. La *F.D.P*, par la voix de la Présidente de la Commission de défense, Mme **Strack-Zimmermann**, s'est dite ouverte à l'exportation en cas d'invasion par la Russie de l'Ukraine.

Trois dossiers sensibles, trois oppositions : les deux partenaires pourront-ils surmonter leurs divergences ? Les prochains mois devraient le dire, car ces trois dossiers devraient assez vite arrivés au point crucial de la décision. Mais la situation ainsi créée – un front renversé d'alliances - ne manque pas d'être paradoxale : sur tous ces sujets, les Verts sont en effet sur une ligne proche de celle de *die Linke*, non membre de la coalition alors que la *F.D.P* est alignée sur celle de la *CDU/CSU*, également non-membre de la coalition.

N°2 – Le Maroc rejoint la route de la Soie

Le 5 janvier 2022, le Maroc a signé un accord avec la Chine, devenant ainsi le premier pays d'Afrique du Nord à rejoindre officiellement la *Belt and Road Initiative* (BRI).

L'accord prévoit une intensification des investissements chinois dans l'économie marocaine, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de la santé, ainsi qu'une augmentation des exportations marocaines vers la Chine.

La Chine est un fournisseur régulier d'armes au Maroc ; le Royaume chérifien est d'ailleurs en pleine diversification de ses partenaires stratégiques : Turquie (drones), Israël (protection des points sensibles et contre les drones), tout en restant fidèle la France (défense sol-air et artillerie).

N°3 – EAU : Abu Dhabi sous le feu des Houthis : un avertissement mais un dilemme stratégique

Si l'Arabie est depuis des années familière des attaques de drones et de missiles balistiques rustiques, les EAU vivaient, quant à eux, dans une sécurité complète. C'est dire le choc quand le 17 janvier, la capitale a été frappée par les Houthis.

Cette attaque place les EAU dans une situation délicate : certes, en représailles, ils ont riposté par un raid aérien massif, réalisé avec l'Arabie, mais il est hors de question pour Abu Dhabi de replonger dans le chaudron de cette sale guerre du Yémen comme il est hors de question de laisser la ville de Marib (120km de Sana'a) aux mains des Houthis, en raison du verrou que cette ville représente sur un plan pétrolier.

Après leur retrait en 2019, les EAU ont paru se satisfaire d'une partition du pays : sphère d'influence au Sud du Yémen et poursuite de la guerre contre les Houthis menée par la seule Arabie dans le Nord. Mais c'était sans compter sur l'avancée des Houthis en 2021 qui envahirent la province du Shabwa, riche en hydrocarbures. Si la Brigade des Géants, soutenue par les EAU, a contenu les Houthis puis les a repoussés, le prix à payer pour cette victoire sur le terrain a été l'attaque sur les EAU : un avertissement à ne plus se mêler de la guerre au Yémen.

Cet avertissement est pris très au sérieux : les EAU ont une réputation de paix, de sécurité et de stabilité qui est indispensable au développement de l'Emirat et, plus de 22 millions de touristes (en 2019) l'ont visité. Par ailleurs, un réengagement dans la guerre au Yémen remettrait le pays sous l'œil des ONG mondiales, provoquerait embargos et sanctions à terme de certains pays occidentaux : une glissade à la saoudienne qu'Abu Dhabi ne veut pas. Enfin, la diplomatie de rapprochement avec l'Iran, matérialisée par la visite du conseiller émirien à la sécurité nationale, Cheick **Tahnoun bin Zayed** à Téhéran, s'en trouverait contrecarrée.

Face un tel dilemme, les EAU semblent choisir la voie de la défensive, en renforçant leur défense sol-air, non seulement auprès de leurs fournisseurs habituels, mais également auprès d'Israël (solutions *SkyLock* anti-drones) et sud-coréennes (acquisition du système *Cheongung-II* pour 3,5 milliards \$). Mais une telle attitude ne règle rien au dilemme stratégique émirien : le retrait complet, c'est-à-dire l'arrêt du soutien à certaines milices locales pour avoir la paix aux EAU mêmes, ou une influence indirecte au risque d'être pris pour cible directe en tant que commanditaire ?

N°4 –Arabie saoudite : marginalisée ?

Autrefois centrale au sein du Conseil de Coopération du Golfe (GCC), clé de voûte de toute alliance régionale, passage obligé de toute diplomatie mondiale, l'Arabie de MbS est aujourd'hui, au mieux, marginalisée, au pire, délaissée, au profit d'États plus petits ou moins riches, mais plus agiles sur le plan diplomatique, comme le Maroc, la Jordanie, Oman, les EAU, le Qatar et l'Égypte.

Cette tendance, déjà perceptible en dépit des relations personnelles entre le Président Trump, son gendre, M. Kushner et le Prince héritier, notamment au moment des négociations autour des accords d'Abraham, s'est naturellement renforcé depuis l'arrivée de **Joe Biden** à la Présidence américaine. Traité de paria par M. **Biden** lors de sa campagne électorale, le Prince héritier est isolé : le G20 et la COP26 l'ont montré.

Cet isolement peut-il réellement durer ? On peut en douter pour deux raisons :

- D'une part, les États-Unis ont besoin que l'Arabie poursuive sa politique de production de pétrole de manière équilibrée tant ses producteurs de gaz de schiste que pour son économie et celle de ses partenaires commerciaux ;
- De l'autre, l'Arabie a besoin des États-Unis, ne serait-ce que pour regarnir son arsenal de missiles sol-air défensifs, Patriot, notamment, fortement réduit à force d'intercepter (avec succès la plupart du temps), les drones et missiles houthis.

Cette relation, héritée des accords de 45 et de la Guerre Froide, restera centrale, mais côté saoudien, la tentation de diversification des partenaires stratégiques en sera relancée ; elle n'a au demeurant jamais été abandonnée et toujours poursuivie : la Chine fournit ainsi au Royaume saoudien des missiles balistiques sol-sol depuis des décennies et la Russie lui a fourni certains matériels terrestres. En Asie, la Corée du Sud en profite pour accroître ses positions économiques générales, tandis qu'en Europe, l'Espagne se spécialise dans le domaine de la protection navale (avec 5 corvettes) et le Royaume-Uni, dans le domaine aéronautique (avec le soutien à l'aviation de combat). Seule la France semble, à quelques rares exceptions près (dans le domaine de la défense sol-air et la lutte contre les drones), cumuler les points négatifs : une alliance avec un Royaume à la réputation sulfureuse sans contrats en retour...

N°5 – Libye : des élections reportées et des réalités occultées

En Libye, les élections du 24 décembre 2021 ont été reportées. Nous empruntons à **Bernard Lugan** son analyse sur les raisons profondes de l'échec de la communauté internationale en Libye, échec qu'il impute à trois grands facteurs :

1. **La Nation libyenne : elle n'existe pas** : « *La constante historique est ici la faiblesse du pouvoir par rapport aux tribus. Les bases démographiques des groupes tribaux ont certes glissé vers les villes, mais les liens tribaux ne se sont pas distendus pour autant. Groupées en (alliances ou confédérations), les tribus ont leurs propres règles internes de fonctionnement qui ne coïncident pas avec la démocratie occidentale individualiste fondée sur le « One man, one vote ». »*

Le pouvoir du colonel **Khadafi** reposait sur une politique d'équilibre entre les trois grandes confédérations libyennes (ou alliances – *coff* – régionales) : la confédération **Sa'adi** en Cyrénaïque, la confédération **Saff al-Bahar** dans le nord de la Tripolitaine et la confédération **Awlad Sulayman** qui occupe la Tripolitaine orientale et intérieure ainsi que le Fezzan.

Khadafi éliminé en 2011, chacune de ces confédérations a repris son autonomie.

2. **La négligence des tribus** : la communauté internationale « *a privilégié les politiciens rentrant d'exil et négligé les vraies forces du pays* » (...) Or, adoubés par les Occidentaux, ces politiciens ne représentent qu'eux-mêmes et non les vraies forces du pays qui sont les tribus. Le 14 septembre 2015, le Conseil suprême des tribus de Libye avait déclaré à ce sujet que seul le fils du colonel *Kadhafi*, *Seif al-Islam* était habilité à parler en son nom. »

3. **Tenir des élections au lieu de reconstruire l'Etat** : « *la priorité n'est pas électorale (...). En 2012 et en 2014, trois élections furent alors organisées au forceps et elles permirent d'élire un Congrès général, une Assemblée constituante, puis une Chambre des représentants. Au mois d'août 2014, menacée par les milices, cette dernière se réfugia à Tobrouk, en Cyrénaïque. Au lieu de créer un consensus, ces trois élections ont tout au contraire accentué les divisions locales, élargi le fossé entre Tripolitaine et Cyrénaïque et provoqué une guerre civile à l'intérieur de la guerre civile, surtout en Tripolitaine. Avec pour résultat, une guerre de tous contre tous sans issue, ponctuée d'accords internationaux jamais appliqués sur le terrain, et enfin l'immixtion de la Russie et de la Turquie. Aujourd'hui, et plus que jamais, la Libye étant coupée en deux, l'on voit mal autrement qu'à travers un système confédéral, il serait possible de ramener la Cyrénaïque et les Tripolitaines à s'inventer un destin commun. Mais la « communauté internationale » s'obstine à exiger que la date des élections soit fixée... »*

Défense

Le dossier : La Russie, une puissance défensive organisée en deux bastions stratégiques

Les tensions autour de l'Ukraine, les bruits de bottes des exercices font perdre, par un effet de myopie voulue, l'image globale que l'on doit retirer de la vraie nature stratégique de la Russie, analysée comme une puissance à la fois offensive et déstabilisatrice. Or, tant dans ses demandes que dans sa stratégie, la Russie apparaît au contraire comme une puissance de stabilité et défensive.

Quatre interventions, quatre stabilisations recherchées

Puissance de stabilité, la Russie l'a démontrée à quatre reprises ces dernières années :

- En soutenant le Président Sissi afin d'éviter une dictature des frères musulmans et en intervenant en Syrie pour éviter un califat islamique qui promettait d'être l'un des plus barbares de l'histoire récente ;
- En intervenant pour faire cesser le conflit entre deux de ses alliés : Arménie et Azerbaïdjan ;
- En intervenant au côté d'autres partenaires au Kazakhstan pour maintenir un allié.

Après chaque intervention, la Russie a retiré le plus gros de ses contingents et laissé des unités de patrouille afin de garantir les accords diplomatiques (avec la Turquie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan).

- En Europe, enfin, où ses demandes - l'arrêt de l'élargissement de l'Otan, le non-déploiement d'armements offensifs près de la Russie et la réduction drastique des manœuvres militaires de l'Alliance en Europe de l'Est- dénotent une volonté d'aboutir à une négociation sur l'architecture de sécurité en Europe qui ne peut se limiter à l'OTAN, jugée offensive et déstabilisatrice.

La logique des bastions Nord et Sud

C'est que la Russie a toujours été dans une logique défensive : **Igor Delanoë**, directeur-adjoint de l'Observatoire de la Chambre de commerce franco-russe de Moscou, a bien identifié les deux bastions de protection mises en place par la Russie pour sa défense périmétrique :

- **Le « bastion stratégique nord »** est destiné à verrouiller les accès stratégiques pour Moscou : routes de l'Arctique, Baltique, mer du Nord. Signalons l'investissement majeur et continu sur la frontière dans le Grand Nord : la Russie estime en effet qu'il s'agit d'une nouvelle frontière commerciale, pétrolière et gazière ; la remise en état des infrastructures délaissées depuis l'écroulement de l'U.R.S.S, le réarmement naval de la Flotte du Nord, l'adaptation des systèmes d'armes au grand froid, les exercices de grande ampleur (lâcher de centaines de parachutistes à très haute altitude le 26 avril 2020, une

première mondiale) démontrent la volonté de tenir fermement cette frontière, autrefois gelé et désormais accessible ;

▪ Conquis à la faveur d'une *blitzkrieg* sans effusion de sang, la Crimée est un pion majeur dans la stratégie globale des Russes, débordant de loin le contexte régional. Son annexion a ouvert en effet la voie à la création d'un **bastion stratégique du Sud**, pendant de celui du Nord. Moscou éloigne d'abord la menace de l'internationalisation du détroit de Kertch qui aurait pu permettre aux bâtiments de l'OTAN d'approcher de trop près. Moscou se donne aussi une place d'armes où elle peut intervenir : dans le Caucase, en Syrie et plus largement en Méditerranée, où ses intérêts peuvent être menacés par la Turquie, l'islamisme et la pression de l'OTAN.

L'objectif de ces bastions est d'endiguer toute progression de l'influence occidentale dans des régions où Moscou considère que ses intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte par la communauté euro-atlantique. Le déploiement des systèmes d'armes confirme cette stratégie : systèmes sol-air (par essence défensifs), batteries côtières (idem), les systèmes navals sont de petits patrouilleurs lance-missiles, efficaces mais qui ne sont pas des frégates lourdes à l'occidentale et, enfin, des sous-marins conventionnels ou à propulsion nucléaire, armes défensives également (dissuasion nucléaire classique ou arme anti-blocus).

Les alertes

N°1 – Allemagne : Jürgen Trittin, inamovible expert Défense des Verts

Le débat interne à la coalition sur la livraison d'armes défensives à l'Ukraine a (re)mis en lumière une vieille gloire des verts, M. **Jürgen Trittin** :

1. Considéré comme une étoile pâissante voire finissante, remplacé par le duo **Habeck/Baerbock**, la crise actuelle l'a remis en selle comme chef de file des « *Fundis* », c'est-à-dire de l'aile gauche, radicale, théoricienne du Parti au *Bundestag* ;
2. Elu porte-parole des questions d'AE au groupe parlementaire, M. **Trittin** peut compter sur **Agnieszka Brugger**, spécialisée sur les questions de défense et sur la même ligne radicale que lui ; c'est un proche de **Katja Keul**, devenue Secrétaire d'Etat parlementaire auprès de Mme **Baerbock**.
3. Ce duo radical a d'autant plus de chances de faire entendre sa voix au gouvernement que les autres députés Verts sont inexpérimentés pour la plupart ; écartés par **Trittin**, pour éviter un parasitage, ils trouvent cependant un relais au Parlement européen où **Sergey Lagodinsky** et **Hannah Neumann** estiment que si l'Ukraine est attaquée, les livraisons d'armes s'imposeront.

Commentaires : M. **Trittin** a été le PREMIER parlementaire de l'opposition à définir les contours de la future loi sur l'exportation dans une proposition de loi datée du 25 avril 2018³, :

³ Drucksache 19/1849: "Ein Rüstungsexportkontrollgesetz endlich vorlegen".

- L'interdiction des exportations d'armes et d'équipements de défense vers des dictateurs, des régimes bafouant les droits de l'homme et vers les zones de guerre sont interdites (« *Exporte von Waffen und Rüstungsgütern an Diktatoren, menschenrechtsverachtende Regime und in Kriegsgebiete verbieten sich.* ») ;
- Les garanties Hermès pour les exportations d'armes ne sont pas autorisées (« *Hermesbürgschaften für Rüstungsexporte darf es nicht geben.* ») ;
- Un droit de recours collectif en cas de violations de celle-là et un régime de contrôle efficace sur l'utilisateur final (« *Für Deutschland werden wir ein Rüstungsexportkontrollgesetz vorlegen und ein Verbandsklagerecht bei Verstößen gegen das neue Gesetz einführen und für eine wirksame Endverbleibskontrolle sorgen.* ») ;
- Une gestion par les Affaires étrangères et non plus par le ministère de l'Economie. Jugé trop protecteur vis-à-vis de l'industrie, les Verts ont repris l'idée de M. **Gabriel** sur le transfert de la gestion des exportations de l'Economie vers les Affaires étrangères, jugés plus perméables aux critères humains que le ministère de l'Economie, considéré comme trop proche des intérêts industriels.
- Une co-décision du Parlement. Les verts estiment également que le Bundestag doit disposer non plus d'un droit à l'information, mais d'un droit de co-décision sur les décisions relevant de l'exportation. Cette co-décision s'accompagnera d'une transparence accrue sur les décisions du *BSR* (publication des décisions, autrefois secrètes ?)

D'autres thèmes pourraient s'agréger à ces dispositions assez facilement : comme l'encadrement des investissements internationaux des sociétés allemandes ou l'envoi de cadres industriels à l'étranger pour une assistance technique ou de la R&D.

N°2 – L'Ukraine et la Turquie, une relation armement en pleine expansion

La relation armement entre la Turquie et l'Ukraine ne cesse de s'approfondir comme en témoigne la vente (que nous confirmons) toute récente du drone de combat *Akinci*, le dernier-né de l'industrie turque des drones, à l'Ukraine qui en devient le client de lancement.

Ce drone capable d'emporter 1,5t de charges utiles (senseurs et armement) se présente comme le drone d'artillerie par excellence avec ses neuf points d'emport et sa capacité à emporter un missile de croisière.

Cette vente illustre la densité des relations industrielles bilatérales ; l'Ukraine est ainsi, tour à tour :

- Sous-traitant : notamment dans le domaine de la construction navale, où les corvettes de conception turque (*MILGEM*) seront en partie construites en Ukraine sur assistance technique turque
- Equipementier : l'Ukraine fournit ses moteurs à l'industrie turque, notamment dans le domaine des hélicoptères (moteurs *TV3-117* de *Motor Sich* pour le *T-129 BII* ou *Atak-II*, en développement) et des drones *Anka* et *Akinci* (moteurs *AI-450* d'*Ivchenko Progress* ou *MS500* de *Motor Sich*) ; idem pour la corvette *MILGEM-A* où l'armement et les senseurs seront presque tous ukrainiens ;
- Partenaire pour le co-développement de systèmes divers (tourelles de blindés, missiles anti-chars, etc).

Cette relation qui est de plus en plus quantitative inquiète Moscou, notamment la vente de drones TB2 à l'Ukraine dont l'efficacité a été démontrée lors de la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

N°3 – Etats-Unis : des sanctions anti-russes à géométrie variable

L'analyse de deux cas récents et majeurs amène à conclure que régime de sanctions *CAATSA* dirigé contre la Russie est appliqué avec discernement :

1. Avec l'Inde, le régime d'exception (*waiver*) prévu par la loi (voir *infra*) a été discrètement activé ; **James O'Brien**, nommé (mais non confirmé encore par le Sénat) coordinateur du *CAATSA* au sein du *DoS*, l'a confirmé lors de son audition de confirmation (13 janvier). Les Etats-Unis ne veulent pas que l'Inde s'éloigne d'un bloc anti-chinois et du Quad ;

2. Avec la Corée du Sud, les Etats-Unis ont exigé et obtenu du gouvernement de Séoul la fin des livraisons à la Russie des semi-conducteurs en arséniure de gallium et de fluorure d'hydrogène, tous deux produits par les sociétés *Seoul Semiconductor* et *Samsung Electronics* qui entraînent dans la production des radars des avions *Sukhoï*. Cet arrêt explique la fin des projets algérien, égyptien (malgré une dizaine d'avions produits) et indonésien.

Sections 231 and 235 of the Countering America's Adversaries Through Sanctions Act of 2017

SEC. 231. IMPOSITION OF SANCTIONS WITH RESPECT TO PERSONS ENGAGING IN TRANSACTIONS WITH THE INTELLIGENCE OR DEFENSE SECTORS OF THE GOVERNMENT OF THE RUSSIAN FEDERATION.

(a) **IN GENERAL.**—On and after the date that is 180 days after the date of the enactment of this Act, the President shall impose 5 or more of the sanctions described in section 235 with respect to a person the President determines knowingly, on or after such date of enactment, engages in a significant transaction with a person that is part of, or operates for or on behalf of, the defense or intelligence sectors of the Government of the Russian Federation, including the Main Intelligence Agency of the General Staff of the Armed Forces of the Russian Federation or the Federal Security Service of the Russian Federation.

(b) **APPLICATION OF NEW SANCTIONS.**—The President may waive the initial application of sanctions under subsection (a) with respect to a person only if the President submits to the appropriate congressional committees—

(1) a written determination that the waiver—

(A) is in the vital national security interests of the United States; or

(B) will further the enforcement of this title; and

(2) a certification that the Government of the Russian Federation has made significant efforts to reduce the number and intensity of cyber intrusions conducted by that Government.

(c) **DELAY OF IMPOSITION OF SANCTIONS.**—The President may delay the imposition of sanctions under subsection (a) with respect to a person if the President certifies to the appropriate congressional committees, not less frequently than every 180 days while the delay is in effect, that the person is substantially reducing the number of significant transactions described in subsection (a) in which that person engages.

(d) **REQUIREMENT TO ISSUE GUIDANCE.**—Not later than 60 days after the date of the enactment of this Act, the President shall issue regulations or other guidance to specify the persons that are part of, or operate for or on behalf of, the defense and intelligence sectors of the Government of the Russian Federation.

(e) **PENALTIES.**—A person that violates, attempts to violate, conspires to violate, or causes a violation of subsection (a) or any regulation, license, or order issued to carry out subsection (a) shall be subject to the penalties set forth in subsections (b) and (c) of section 206 of the International Emergency Economic Powers Act (50 U.S.C. 1705) to the same extent as a person that commits an unlawful act described in subsection (a) of that section.

N°4- Israël : sur le pied de guerre

Coup sur coup, en janvier, l'Etat hébreu aura démontré qu'il est constamment sur le pied de guerre :

- En signant le contrat de trois sous-marins allemands de type *Dolphin-II* (*a priori* capables d'emporter un missile à tête nucléaire) pour 2,1 milliards \$, dont 540 millions € (604 millions \$) seront subventionnés par l'Etat fédéral allemand en dépit des soupçons de corruption qui pèsent sur les acteurs israéliens de la vente ;
- En demandant aux Etats-Unis de modifier la liste de matériels qu'Israël souhaiterait voir les Etats-Unis stocker en Israël. Depuis les années 80, les Etats-Unis stockent en effet des tonnes de matériels de tout type afin d'éviter à Israël de se retrouver dans la pénurie rencontrée lors de la Guerre du Yom Kippour. Pour Tel-Aviv, ce stock est stratégique puisqu'en cas d'urgences, il peut y puiser directement. Selon un rapport du service de recherches du Congrès (*CRS*), Israël y a eu recours à deux reprises : en 2006 lors de la guerre contre le *Hezbollah* et en 2014 lors de l'intervention contre le *Hamas*. Israël a toujours souhaité disposer, en particulier d'un stock important de *GBU-72*, une bombe conçue pour détruire des installations enterrées comme les installations nucléaires iraniennes.

N°5 – Afrique : un réarmement naval pour lutter contre la piraterie

Face à une piraterie endémique sur les côtes africaines (Golfe de Guinée, canal du Mozambique et Somalie) qui, bien qu'en baisse en 2021, demeure active et mobile, la plupart des pays africains réarme dans le domaine naval, comme en témoignent plusieurs actualités des dernières semaines :

- **Au Kenya**, deux nouveaux chantiers navals ont été inaugurés à Kisumu et à Mombasa. Il s'agit des plus grands chantiers navals dotés d'une cale de lancement en Afrique de l'Est, qui doivent aider le pays à devenir un centre d'échanges maritimes de premier plan et à exploiter efficacement son économie bleue. S'il s'agit de concurrencer le voisin tanzanien, le Kenya prévoit aussi une montée en puissance de sa marine avec un projet global de surveillance maritime, coordonné avec les pêches ;
 - Des intercepteurs (indiens) livrés au **Mozambique**.
 - Sur l'autre façade, outre la construction de la base navale à Dakhla par la Marine marocaine, on note :
 - ✓ Des projets (mais sans budgets) en **Mauritanie**,
 - ✓ Un projet (idem) de 8 patrouilleurs au **Ghana**,
 - ✓ Des livraisons et de commandes régulières de bâtiments (patrouilleurs, intercepteurs, bâtiments spécialisés) au **Nigéria**,
 - ✓ La commande de 2 chalands de débarquement en **Angola**,
 - ✓ Des livraisons attendues au **Sénégal**, en **Côte d'Ivoire**,
-